

Délibérations votées par le Conseil municipal le 6 juillet 2023

- Délibération DE2023-64** Désignation du secrétaire de séance -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-65** Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 février 2023 – Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-66** Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-67** Modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire de la Commune - Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-68** Modification des statuts du Grand Chalon-transfert de compétence « Développement des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-69** Relations contractuelles entre la Commune et les associations Fontenoises pour la mise à disposition de locaux - Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-70** Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Saône et Loire - Approuvée par 16 voix pour et 2 abstentions
- Délibération DE2023-71** Convention de partenariat entre la Commune et avec l'Office de tourisme du Grand Chalon pour l'organisation du festival « Garçon, la note ! » -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-72** Retrait de la délibération DE2023-27 BIS Cession des parcelles ZE 249 et ZE 252 au lieu dit « Gué de Nifette » à M. Bruno PERANA et Mme Séverine PERANA -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-73** Modalités de la vente des parcelles cadastrées ZE 249 et ZE 252 au lieu dit « Gué de Nifette » à M. Bruno PERANA et Mme Séverine PERANA -Approuvée à l'unanimité
- Délibération DE2023-74** Don à la Fondation France Alzheimer -Approuvée à l'unanimité

Affiché le 10 juillet 2023

Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT

